

LE PUBLICISTE.

NONIDI 29 Floréal, an VI.



Brûlement considérable de cédulas à Turin. — Avantages remportés par Passwan-Oglou sur les troupes du pacha de Natolie. — Départ de M. Manfredini pour Florence. — Désertion continuelle parmi les troupes du roi de Sardaigne. — Arrivée du comte de Cobenzel à Rastadt, apportant pour le général Buonaparte et ses secrétaires un sabre et d'autres présens très-riches.

V I S.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n° 423, suite des Moulins, à Paris.

I T A L I E.

De Turin, le 15 floréal.

Le 8 de ce mois, on a brûlé ici pour 3,596,000 liv. de papier-monnaie & pour 1,404,000 liv. de cédulas, sur les fonds publics. Le total du papier-monnaie brûlé depuis un an, est de 35,193,000 liv., il en reste encore pour 60 millions. L'amortissement de la dette consolidée pendant la même époque, a été de 5,186,500 liv. Les deux sommes montant à plus de 40 millions, proviennent des dons gratuits de l'impôt extraordinaire & de la vente des biens ecclésiastiques.

Par une loi du 11 germinal, l'impôt territorial a été diminué de 884,000 liv.; celui sur les maisons de Turin, de 50,000 liv. Le *maximum* du prix du bail exempt de l'impôt sur les fermiers, qui étoit de 500 liv., a été porté à 1,000 liv.; l'impôt du dixième sur les moulins, édifices, usines, &c. a été réduit au huitième; celui sur les rentes constituées, qui avoit déjà été réduit du quart au sixième, a été supprimé.

De Bologne, le 10 floréal.

Notre cercle constitutionnel devient de jour en jour plus nombreux. Ses séances occupent tous les soirs sans interruption. Nous ne connoissons maintenant ni dimanches, ni fêtes superstitieuses: nous ne connoissons que les fêtes civiques; aussi les célébrons-nous avec enthousiasme. Il est si vrai que le civisme fait des progrès parmi nous, grace à l'instruction & à la lumière politique qu'on fait circuler dans notre ville, que nos femmes ont aussi formé leur cercle, & délibèrent par assis & levé l'approbation aux discours de leurs orateurs, qui tous prennent à tâche de rappeler à ses droits un sexe trop négligé.

Les especes, tant ici que dans toute la république cisalpine, deviennent de jour en jour plus rares, & les affaires plus difficiles.

A Terracine, on a vendu, à très-bas prix, au compte de la France, les fermes, les harras, les magasins & les bestiaux appartenant ci-devant au duc Braschi Onesti. Les généraux français ont réservé, pour leur pays,

douze chevaux blancs capraraçonnés, qui attireront l'admiration à Paris.

Les habitans de Lorette meurent de faim; ils ne voient plus cette foule de pèlerins qui les faisoient subsister, en enrichissant le couvent de Notre-Dame.

H O N G R I E.

De Semlin, le 9 floréal.

On apprend que Passwan-Oglou est parvenu à rallier, près de Krajowa en Valachie, la plupart de ses adhérens qui l'avoient abandonné après la perte Orsova & de Nikopoli. Il paroît même qu'il a reçu des renforts de polonais expatriés: ce qui est certain, c'est que l'armée ottomane n'a fait aucun progrès sur la rive gauche du Danube; en sorte que Widdin a toutes ses communications libres avec la Valachie, pour en tirer des secours en hommes & en vivres. D'après cela, il n'y pas apparence que cette place tombe de sitôt au pouvoir des commandans turcs; d'autant plus que l'on assure que Passwan-Oglou s'est abondamment approvisionné en munitions de guerre.

Le bruit couroit ici dernièrement, que Passwan-Oglou avoit fait une terrible sortie contre l'armée de siège, lui avoit tué beaucoup de monde, s'étoit emparé des canons & des mortiers dirigés contre la place, & avoit mis en pleine déroute le corps d'armée du Pacha de Natolie. On disoit même que Passwan-Oglou, profitant de la terreur qu'il avoit mise dans l'armée ottomane, se disposoit à reprendre l'offensive; & que déjà l'on évaluoit à 60 mille hommes les forces qu'il avoit rassemblées en avant de Widdin.

A U T R I C H E.

De Vienne, le 13 floréal.

On a tout lieu de croire que les nuages qui menaçoient d'obscurcir la bonne intelligence entre notre cour & le directoire exécutif, sont entièrement dissipés. Les deux puissances sont trop avancées dans le grand plan qui doit consolider leur existence politique & la paix de l'Europe, pour sacrifier les fruits de leur glorieuse entreprise à des considérations casuelles. Tel est le sentiment d'un homme en place, à portée de savoir quelque chose. L'on prétend aussi que notre cabinet, tant pour pallier aux yeux du corps diplomatique & du peuple, l'événement du 24 germinal, que pour empêcher de pareils à l'avenir, invitera officiellement tous les ministres étrangers résident près la cour de Vienne, à arborer à leurs hôtels le drapeau de la nation ou du gouvernement qu'ils représentent.

M. Manfredini est reparti pour Florence. Sa mission, quoiqu'on en ait dit, n'étoit relative qu'à la destinée ultérieure du pape ; & il n'a pas cru que le départ de Bernadotte, avec qui il devoit s'entendre, fût une conjoncture favorable.

A L L E M A G N E.

De Rastadt, le 24 floréal.

Le comte de Cobenzel est arrivé ici hier à une heure après minuit. Il apporte pour le général Buonaparte & ses secrétaires, de la part de l'empereur, un sabre d'un travail précieux & d'une grande richesse, qu'on estime valoir 50 mille florins, avec une tabatière enrichie de brillans & une bague.

On annonce l'arrivée de Buonaparte, décidément pour ces jours-ci sans faute. Il seroit ici, dit-on, si le courrier qu'il avoit dépêché à Vienne au comte de Cobenzel n'avoit pas mis sept jours à faire la route de Vienne ici.

Dans la séance tenue le 11, les membres de la haute députation de l'empire ont produit leurs votes par écrit, sur la réponse des plénipotentiaires Français, du 14 floréal. Ces votes sont si volumineux & si développés, que la chancellerie directoriale employera plusieurs jours à les insérer au protocole. On prétend savoir que tous les votes, un seul excepté, se réunissent à refuser au gouvernement français, toutes les demandes contenues dans sa réponse du 14 floréal ; & que dans la prochaine note, la députation de l'Empire insistera pour qu'avant de procéder à l'examen & à la discussion des nouvelles prétentions des ministres français, ils répondent article par article, & non en bloc, sur les 18 articles.

Une lettre de Hanau, arrivée ici, annonce que le prince héréditaire de Hesse-Cassel a déclaré à la parade que l'alliance entre les cours de Vienne, de Pétersbourg & de Naples étoit conclue & signée.

Une autre lettre dit qu'il y a de l'agitation à Berlin.

On publie que les Français vont former un camp de 20 mille hommes à Kell.

On dit que toute l'armée autrichienne s'étoit mise en marche de la Bohême pour s'approcher du Rhin ; qu'elle a fait deux jours de marche, & qu'elle a reçu ordre de faire halte.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 16 floréal.

Le secrétaire de la guerre, M. Windham, eut, samedi dernier, une longue conférence avec le prince de Galles à Carltonhouse, relativement au grade que ce dernier jugeroit convenable d'occuper, & aux marques de distinction auxquelles l'armée anglaise devoit le reconnaître, supposé que les Français exécutassent la descente.

Les selliers-carrossiers ont présenté une adresse à la chambre des communes. Ils se plaignent du nouvel impôt sur les armoiries ; ils conjurent la chambre de ne pas lui donner sa sanction. Déjà, disent-ils, plusieurs lords qui nous avoient commandé des voitures où leurs armoiries devoient être peintes, ne veulent plus les retirer, sous prétexte que l'impôt les ruine.

Les concerts ont été fort suivis pendant cet hiver. La troupe des Italiens fait le charme & les délices du public. Les parties de campagne succèdent aux concerts.

Le conseil privé s'est assemblé ces jours-ci pour délibérer sur l'émission d'une nouvelle monnaie d'argent. On

a consulté sur cet objet le célèbre graveur Mathew-Botton, grand connoisseur en médailles.

Le fils du ci-devant d'Artois est souvent chez le duc de Gloucester. Il paroît qu'il commandera en second le corps des émigrés français.

Le feu avoit pris à Maidstone. Aussitôt on assura que c'étoit l'effet d'une conspiration pour aider les prisonniers d'état à s'échapper. Mais par les recherches qu'on a faites, on a découvert qu'il avoit pris par accident dans la maison d'un plombier.

Le goût des paris extraordinaires est si naturel au peuple anglais, qu'au milieu des circonstances les plus critiques il se manifeste & dispute l'attention publique aux grands intérêts de la nation. Ces jours derniers, un sacre paria une guinée qu'il feroit un mille en cinq minutes. Il perdit, comme auroit dit Mairan, de quinze mortelles secondes. Une course plus divertissante a eu lieu auprès de Berwick, entre un forgeron & un barbier. Le premier paria qu'il feroit 400 verges, en courant enveloppé & lié dans un sac, avant que son concurrent n'en eût parcouru 400, quoiqu'en pleine liberté. Le forgeron gagna, quoiqu'il eût fait deux faux pas. La course ne dura pas plus de huit minutes & demie.

Il s'est fait un autre pari plus bizarre encore. Un coureur, pesant environ 154 livres, paria qu'il porteroit une autre personne pesant 246 livres, & qu'il parcourroit avec cette charge cent verges dans le même tems que son adversaire, qui étoit un boucher, feroit 250 verges, sans être chargé. Au moment de l'exécution du pari, le boucher n'osa le risquer & paya le dédit.

On écrit du Cap de Bonne-Espérance que les Anglais y ont établi des courses de chevaux qui ont un grand succès, sous la direction d'un club de course, qui s'est formé dans la ville & qui est composé des personnes les plus considérables de la colonie.

L'évêque Watron a prononcé dernièrement un sermon, où en parlant de la guerre actuelle de l'Angleterre avec la France, il présente cette sage & philanthropique réflexion, dont notre gouvernement auroit plus que tout autre besoin de faire son profit.

« Les divers canaux du commerce, fussent-ils également ouverts à toutes les nations, sont assez vastes & assez nombreux dans les quatre parties du monde pour offrir de suffisans débouchés à l'industrie de tous les fabricans de l'Europe. L'Amérique double sa population, & pendant bien des années aura besoin des produits des manufactures européennes.

« L'Afrique est prête de voir civiliser les millions de barbares qui la couvrent, & deviendra pour plusieurs siècles un vaste marché ouvert aux diverses marchandises de l'Europe. Quelle folie n'est-ce donc pas à des peuples civilisés, à des peuples chrétiens, de s'engager tous les dix ou tous les vingt ans à massacrer des millions d'hommes pour acquérir ou maintenir sans utilité des monopoles de commerce ? »

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Chambéri, le 19 floréal.

Une lettre de Turin, du 17, annonce que vu les progrès des insurgés & la grande désertion des troupes qui a lieu dans la citadelle même de Turin, d'où il n'y a pas de jour qu'il ne déserte 30 ou 40 hommes, le roi de Sardaigne s'est déterminé à mettre sur pieds ses régimens provinciaux, lesquels, en grande partie, ont refusé de

prendre les armes. Un de ces régimens ayant été menacé, d'après son refus de prendre les armes, d'être fusillé, il répondit qu'on pourroit bien en fusiller quelques-uns, mais qu'on ne les fusilleroit pas tous. Par une suite de la même désertion, le roi a fait évacuer la ville d'Alexandrie, à ce qu'assure une lettre de Gènes. Les insurgens y sont entrés, & s'en sont emparés sans opposition. On dit que la fermentation augmente tous les jours à Turin.

De Perpignan, le 17 floréal.

On continue à embarquer beaucoup d'artillerie pour Toulon. Le transport de 40,000 bombes destinées pour ce port va être donné à l'entreprise.

De Bayonne, le 19 floréal.

Une nouvelle cédula du roi d'Espagne ordonne le transport des émigrés & déportés français aux isles Canaries. On les y répartira, pour ne pas les mettre tous dans une seule de ces isles. Il n'y a aucune exception pour les émigrés & déportés.

De Bordeaux, le 23 floréal.

Un citoyen de cette ville a reçu une lettre d'un de ses enfans, officier de marine à Toulon, datée du 12 floréal, de laquelle il résulte que la flotte de Toulon forte de dix-huit vaisseaux de ligne, d'un grand nombre de frégates & de navires de transport, étoit prête à mettre à la voile, pour une opération qui est secrète pour tous les équipages. On assure dans la même lettre, qu'environ trente ou quarante mille hommes sont embarqués sur la flotte, qui n'attendoit que l'arrivée de Buonaparte.

Des Sables (Vendée), le 21 floréal.

On a eu ici quelques inquiétudes sur une division anglaise qui croise sur nos côtes; elle a mouillé avec appareil dans la baie de Bourneuf, & a fait croire aux habitans de Noirmoutier qu'elle avoit dessein de faire une descente dans leur isle. Les autorités constituées ont de suite exposé leurs inquiétudes aux généraux; ce qui depuis deux ou trois jours a occasionné un mouvement considérable de troupes, mais tout s'est réduit à des inquiétudes mal fondées, & les Anglais, peu d'heures après ont levé l'ancre, & continué leur croisière; ce qui ajoute encore à la certitude qu'ils n'avoient aucune des vues hostiles qu'on leur supposoit.

De Bruxelles, le 26 floréal.

Il se rassemble, en ce moment, sur les bords de la Sieg, un corps de troupes françaises qui va y établir incessamment un camp; il sera composé des troupes arrivées récemment du pays situé entre la Meuse & le Rhin, & de celles tirées de Dusseldorf & du Duché de Berg; son quartier-général sera établi à Siegbourg. L'on ne connoit pas la destination de ce petit corps d'armée; on croit cependant qu'il servira de réserve dans le cas où les événemens ultérieurs en exigeroient une. D'un autre côté, l'armée de Mayence, commandée par le général Hatry, commence à se déployer; son aile droite s'appuie au Rhin, sa gauche aux montagnes qui environnent Wetzlaer, & son centre est posté sur les rives de la Nidda. Le blocus de la forteresse d'Ehrenbreitstein se continue avec plus de rigueur que jamais. Le colonel Faber qui y commande, a de nouveau refusé de capituler & il paroît décidé à garder son poste jusqu'à la dernière extrémité.

DE PARIS, le 29 floréal.

Le directoire exécutif a pris, en date du 27 floréal, un arrêté portant que le citoyen Lecarlier, président de l'administration centrale du département de l'Aisne, est nommé ministre de la police générale en remplacement du citoyen Dondeau, démissionnaire.

Le directoire, en acceptant la démission de Dondeau, lui a témoigné qu'il s'occupoit avec intérêt des moyens de récompenser, dans un autre poste, ses services & son zèle. Il s'en est en effet occupé de suite, & le citoyen Dondeau a été provisoirement nommé à la place devenue vacante dans l'administration de la loterie, par la nomination du citoyen Thabaud aux fonctions législatives.

— La nomination de Treillard, au directoire, a dû lui être annoncée par le télégraphe.

— On a, dit le *Républicain*, remarqué depuis quelques jours, un débit considérable d'armes, fait par les armuriers de Paris.

— La flotte équipée à Gènes, ainsi que les transports & les troupes de débarquement destinés à l'expédition *inconnue*, sont heureusement arrivés à Toulon.

Cette division sera sortie avec le reste de l'escadre, si toutefois l'escadre est déjà en mer, comme on l'a publié.

On ignore si Buonaparte se sera aussi embarqué. Sa femme étoit partie avec lui de Paris.

— La descente des Anglais aux Sables se réduit à presque rien, suivant les dernières lettres de la Vendée. La peur avoit tout grossi. Voici le récit qui circule: Les Anglais ont paru devant Noirmoutiers; quelques-uns de leurs corsaires ont jetté à terre une poignée d'hommes qui vouloient se procurer des vivres & du butin. Les habitans effrayés ont réclamé du secours; & ont, pour l'obtenir, exagéré leurs dangers. Toute la troupe a aussitôt filé sur la côte. Mais dès le 20 floréal, tout étoit si tranquille qu'elle commençoit à rentrer dans ses cantonnemens.

— Les isles Marcon ne sont qu'à deux lieues & demie de nos côtes. Les Anglais en sont maîtres depuis quatre ans. C'est de là qu'ils ont long-temps alimenté la guerre des chouans.

Leurs forces de ce côté consistent, dans ce moment, en un vaisseau rasé & 7 frégates. Notre flotille sortie du Havre étoit de 27 voiles. Elle a, dit-on, essuyé pendant trois jours le feu de l'ennemi, sans être endommagée.

— La petite ville de Seltz, où se rendra François (de Neufchâteau) pour y négocier avec un ministre autrichien, est située au bord du Rhin, près de Strasbourg. Ainsi l'ex-directeur ne sort pas des limites que la constitution lui défend de franchir pendant deux ans.

On assure que M. de Cobenzel s'y rendra aussi de Rastadt.

— L'Autriche paroît, quant à présent, renoncer à ses prétentions sur la Bavière. Ses troupes évacuent ce pays.

— On porte à 70 mille hommes les troupes que la maison d'Autriche a en Italie, pendant que les nôtres ne s'y élèvent qu'à 50 mille hommes.

— Suivant quelques lettres de Toulouse, ce n'est pas la santé d'Angereau qui est délabrée; c'est celle de son épouse, qu'on dit avoir été empoisonnée. On espère cependant lui sauver la vie, & découvrir les auteurs de cet attentat.

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen POULAIN-GRANDPREY.

Séance du 28 floréal.

Le conseil accorde deux congés, l'un de sept décades au représentant Peynier, l'autre de quatre au représentant Budes.

Sur la proposition de Leclerc (de Loir & Cher) la commission qui est chargée de faire un rapport sur les troubles qui ont eu lieu dans l'assemblée primaire d'un canton de ce département, est invitée à le présenter dans le plus court délai, afin de calmer la fermentation que pourroit y occasionner le défaut de juge de paix.

Laloy fait un rapport sur les réclamations de quelques propriétaires de salines & sources salées particulières de la Meurthe. Ces citoyens se plaignoient d'avoir été suspendus de leur jouissance en vertu de deux arrêtés du directoire, des 6 nivôse & 3 pluviôse dernier, arrêtés qu'ils regardoient comme arbitraires, parce que dans leurs principes il n'y avoit aucune loi qui les assujettit aux formalités que le directoire exigeoit par ses arrêtés, le rapporteur fait voir qu'il en existe trois rendues sous l'assemblée constituante, les 27 mars, 15 juin & 28 juillet 1791, & conclut à la question préalable sur leurs réclamations. — Impression & ajournement.

Un message du directoire avoit appelé l'attention du conseil sur les besoins de la commune de Paris, qui se trouve hors d'état de subvenir à ses dépenses locales; ce message fut renvoyé à la commission des finances, qui par l'organe de Villers, propose le projet suivant :

Le ministre de l'intérieur est autorisé à ordonner sur les contributions directes de la commune de Paris, le cinquième des recouvrements qui en proviendront pendant les cinq décades qui suivront la publication de la présente loi, pour subvenir, à titre d'avance, à l'acquit de ses dépenses locales.

Après quelques légers débats, le projet est adopté.

A la suite d'un rapport, dans lequel il fait voir que toutes les formalités ont été observées par l'assemblée électorale du Liamone (Corse), Malibran propose de déclarer valables les opérations de cette assemblée, & d'admettre au corps législatif, en qualité de représentant du peuple, le citoyen Lucien Buonaparte.

Quelques membres demandent à aller aux voix sur-le-champ; mais sur l'observation du président qu'il existoit un arrêté qui ajourne à vingt-quatre heures ces sortes de projets, le conseil a renvoyé la discussion à demain.

On procède au second tour de scrutin pour la nomination du troisième candidat à la place de commissaire vacante à la comptabilité.

Après quelques débats sur l'ordre de la parole, elle est accordée à Julien Souhail, pour un rapport au nom de la commission de surveillance de la trésorerie. Il remonte à l'origine de cet établissement; il en examine la composition & le régime intérieur; il ne dissimule pas, qu'il y a des abus; mais qu'il est impossible de les faire disparaître tous dans les circonstances présentes: il entre à cet égard dans des

détails dont la longueur fait réclamer l'impression. Elle est ordonnée.

Le président annonce que le résultat du scrutin n'a donné la majorité à aucun des candidats présentés; il sera fait demain un troisième tour à la pluralité relative.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen POISSON.

Séance du 28 floréal.

Sur le rapport de Porcher, le conseil rejette une résolution du 8 floréal, relative aux jugemens par défaut en matière de police correctionnelle, attendu que l'art. 2 est tellement obscur, qu'il produiroit nécessairement des interprétations arbitraires de la part de ceux qui auroient à en faire l'application.

Sur le rapport de Piette, le conseil rejette, comme contraire à la morale & au respect dû aux morts, une résolution du 14 floréal, qui autorise la commune d'Issoudun à vendre les croix & tombeaux du cimetière actuel, pour en acheter un nouveau.

Sur le rapport de Lecouteux, le conseil rejette, comme inutile, une résolution du ... floréal, qui prescrit le mode d'annihilation des mandats territoriaux, attendu que la loi du 24 de ce mois a statué sur cet objet.

Creuzé-Latouche propose, dans un très-court rapport, d'approuver la résolution relative aux théâtres, comme propre à encourager les artistes, à relever l'art & à influer d'une manière également puissante & avantageuse sur l'esprit public.

Le conseil ajourne et se forme en comité général pour la réunion de Genève à la république française.

Bourse du 28 floréal.

Amsterdam. 58 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$, 59 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$.	Montpellier. 1 p. $\frac{0}{10}$ 15 j.
Idem. 55 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$, 56 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$.	Reute provis. 18 f. 50 c.
Hamb. 190 $\frac{1}{2}$ à 188 $\frac{1}{2}$.	Tiers cons. 15 fr. 88 c., 15 f.
Madrid. 12 f. 30 c.	Bon 2/3. 1 f. 83 c.
Mad. effect. 15 f. 12 c.	Bon $\frac{3}{4}$
Cadix. 12 f. 30 c.	Bon $\frac{1}{2}$
Cad. effect. 15 f. 18 c.	Or fin. 106 f. 25 c.
Gènes. 96 $\frac{1}{2}$, 95 $\frac{1}{2}$.	Lingot d'arg. 50 f. 50 c.
Livour. 104 $\frac{1}{2}$, 103 $\frac{1}{2}$.	Portugaise. 97 f.
Geneve. 2 p. arg. cour.	Piastre. 5 f. 37 c.
Bâle. $\frac{1}{2}$ per., 2 per.	Quadruple. 81 f. 25 c.
Lyon. pair 10 j.	Ducat d'Hol. 11 f. 62 c.
Marseille. 1 p. $\frac{0}{10}$ b. 20 j.	Guinée. 26 f.
Bordeaux. pair 10 j.	Souverain. 34 f. 75 c. à 35 f.
Espirit $\frac{3}{4}$, 450 à 455 fr. — Eau-de-vie 22 deg., 330 à 400 f.	
— Huile d'olive, 1 f. 15 à 18 c. — Café Martin,	
— Café St-Domingue, 2 f. 80 à 83 cent. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 43 à 55 c. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 45 à 55 c. — Savon de Marseille, 1 f. 9 à 10 c. — Coton du Levant, 2 f. 10 à 50 c. — Coton des isles, 3 f à 4 f. 10 c. — Sel, 5 f.	

MÉMOIRE HISTORIQUE DE STÉPHANIE-LOUISE DE BOURBON-CONTI, écrits par elle-même; 2 vol. in-8°. Prix, 6 liv. & 9 liv. franc de port. A Paris, chez l'auteur, rue Cassette, n°. 914. Tous les exemplaires sont signés de la main de l'auteur. Ceux qui ne le seroient pas sont des contre-façons.

A. FRANÇOIS.